



Marseille, 17 septembre 2021

LE FIL ROUGE 2021

Dans un environnement et une actualité bouleversés, les offres, les clientèles et les pratiques doivent évoluer pour s'adapter.

Cette adaptation passe notamment par la collaboration et la co-construction entre tous les acteurs concernés par la randonnée et les sports de nature.

Premières Assises Nationale de la Marche en Ville

Animateur de la journée : Patrice Bouillot – La Plume et le Micro

Table des matières

09:00.....	2
♦ Accueil.....	2
09:15.....	2
♦ 1ère Plénière - 2021 : l'année de la marche ?.....	2
10:45.....	2
♦ Atelier 1 : Aménager la ville accueillante : Quels aménagements pour ménager le piéton ?...2	
♦ Atelier 2 : Pour une culture de la marche, changer nos comportements de manière durable..3	
♦ Atelier 3 : Marcher c'est se déplacer !.....4	
12:00.....	4
♦ cocktail déjeunatoire.....	4
13:30.....	5
♦ 2ème Plénière - Les politiques publiques dans le monde et en France :.....5	
15:15.....	5
♦ Atelier 4 : Les enjeux sociétaux de la marche : lien social, santé et économie.....5	
♦ Atelier 5 : Comment associer les marcheurs aux décisions qui les concernent ?.....6	
♦ Atelier 6 : La marche pour reconquérir les territoires urbains et péri urbains.....6	
16:30.....	7
♦ 3ème plénière - Séance conclusive : place aux piétons !.....7	

09:00

◊ **Accueil**

09:15

◊ **1ère Plénière - 2021 : l'année de la marche ?**

- La mobilité des piétons en France : quelques chiffres et tendances à venir (Mathieu RABAUD, Cerema)
- Dans la jungle des villes (Hervé DUPONT, 60 Millions de piétons)
- Les ressentis des français sur la marche : enseignements du baromètre des villes marchables (Denis CHEMINADE, FFRandonnée - Vincent CHAS, Rue de l'Avenir)
- La marche et la ville : au-delà des enjeux de mobilité, la marche facilite-t-elle les transitions climatiques, sociales et économiques ? (Anne FAURE, Rue de l'Avenir)

10:45

◊ **Atelier 1 : Aménager la ville accueillante : Quels aménagements pour ménager le piéton ?**

Pour une marche en ville accessible et inclusive : Philosophie générale des enjeux de l'accessibilité et de la conception universelle. Illustration avec quelques études menées (Pauline GAUTHIER / Cerema - Chef de projets accessibilité)

La piétonisation de la rue Clémenceau, un laboratoire urbain de trois ans : Pour transformer en voie piétonne l'artère principale de La-Roche-sur-Yon, la démarche de l'urbanisme tactique a été mise en œuvre et a permis de tester les nouveaux usages. Retour sur la méthode et les clés du succès (Johan GARDON / La Roche sur Yon)

La ville leur appartient : les quartiers fermés de Marseille : A Marseille, près d'un tiers de l'espace public est occupé par des résidences clôturées où vivent des populations souvent aisées. Cette privatisation entrave à la fois vie collective et mobilité à pied, notamment concernant le chemin de l'école (Julien DARIO / Région PACA)

◊ **Atelier 2 : Pour une culture de la marche, changer nos comportements de manière durable.**

Action d'incitation à marcher de la CA de Quimper : Un challenge individuel en 4 étapes ponctuées de défis ludiques basé sur une application mobile qui a été développée spécifiquement pour ce challenge. (Marie-France VAYSSIERES / Keolis, directrice mobilités alternatives et intermodalité, direction marketing groupe)

Rues aux enfants, rues pour tous : Les fermetures temporaires de rues pour le jeu des enfants leur apprennent à se familiariser avec l'espace public que beaucoup ne connaissent qu'à travers les vitres des voitures de leurs parents. Ces événements festifs peuvent être organisés par de nombreuses catégories d'acteurs (collectivités, conseils municipaux d'enfants, associations de parents d'élèves, conseils de quartiers...) et coconstruits avec les enfants. (Marianne DUFFET / Vivacités IDF, Directrice)

La « plateforme Place aux piétons » de l'agglomération stéphanoise : La plateforme a été créée le 15 octobre 2020, après des premiers contacts avec quelques acteurs locaux dès juin 2020. Les participants ont opté pour un périmètre métropolitain, échelle pertinente en matière de mobilité. Elle regroupe une dizaine d'associations locales et des personnes physiques dont les compétences constituent des ressources (Anne DE BEAUMONT, animatrice de la plateforme Place aux piétons de Saint Étienne)

◊ **Atelier 3 : Marcher c'est se déplacer !**

Interdire enfin le transit dans les quartiers : Le transit encombre les rues de bien trop de quartiers. Il s'est particulièrement développé ces dernières années avec les applications qui aident les automobilistes à trouver des itinéraires malins. Il en résulte d'importantes nuisances et un danger permanent pour les piétons et les personnes fragiles (Frederic HERAN / Enseignant chercheur, université de Lille)

Pour une ville apaisée, confortable et marchable : A Marseille, les piétons ont été peu considérés dans les aménagements des dernières décennies. Aujourd'hui la nouvelle majorité municipale, consciente du retard pris, cherche à enclencher un nouveau paradigme et agit pour un espace public plus apaisé pour rendre la ville à toutes et à tous. (Audrey GATIAN, adjointe mobilités / Perrine PRIGENT, conseillère amélioration espaces publics, Ville de Marseille)

Marche et pôle multimodal à La Rochelle : l'aménagement du pôle multimodal s'inscrit dans un projet urbain, visant à créer une jonction entre le côté sud de la gare et le centre-ville. Pourquoi et comment les modes doux et en particulier la marche ont-ils été au cœur de cette requalification des aménagements de la Gare et de son quartier ? Comment organiser une intermodalité avec les transports collectifs qui soit conforme aux besoins des usagers et en correspondance avec les enjeux de la ville de demain ? (Olivier Prentout Adjoint au Maire de La Rochelle, Aménagement et gestion des espaces publics, voirie et stationnement. Bertrand Ayrat, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, en charge des Mobilités et Transports, Maire de Sainte-Soulle)

Favoriser la marche en délocalisant le stationnement dans les petites villes et villages: Le stationnement en ville occupe une place non négligeable de l'espace public que ce soit dans les centres des grandes villes et métropoles, ou des petites et moyennes villes. Une politique de stationnement globale visant à réduire le stationnement dans les centres en délocalisant une partie du stationnement peut permettre d'encourager la marche à l'échelle des quartiers ou des centres urbains. (Jérôme CASSAGNES, Responsable d'études en mobilités actives, Cerema Occitanie).

12:00

◊ **cocktail déjeunatoire**

13:30

◊ **2ème Plénière - Les politiques publiques dans le monde et en France :**

Une revue internationale des initiatives dans le monde (Violette BACCOU, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer)

Retours d'expérience en France et à l'étranger :

- Bruxelles Mobilités (Mathias de MEYER)
- Sienne (Angelo LATORRE)

Promouvoir la marche : c'est possible (Thierry Du Crest, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo)

15:15

◊ **Atelier 4 : Les enjeux sociétaux de la marche : lien social, santé et économie**

La balade à roulettes... la balade des gens heureux ! : La Balade à Roulettes® (ou BR®) est un itinéraire ciblé accessible à des publics fragiles utilisant peu ou pas leurs jambes pour se déplacer. Concept né et développé par la FFRandonnée Pyrénées Atlantique en 2011, valorisé en Gironde et dans la Somme depuis et qui ne demande qu'à se généraliser à travers le territoire métropolitain (Frédéric BROUET, administrateur FFRandonnée)

Marche et lutte contre la sédentarité – le programme D-Marche : L'association ADAL intervient dans le champ de la prévention/santé depuis 1992. Elle déploie sur l'ensemble du territoire national le programme motivationnel D-marche® qui a pour objectif d'inviter chacun à augmenter durablement sa quantité de pas quotidienne. De manière complémentaire aux pratiques sportives existantes, mais potentiellement excluantes, la marche est un outil de santé à part entière, accessible, source de plaisir, social, utile, gratuit (Olivier DAILLY / ADAL, Président)

L'attractivité commerciale de centre-ville et marche : Les aménagements provisoires réalisés au centre de Rennes, suite au déconfinement, ont généré des mécontentements, notamment de la part des commerçants de centre-ville. Pour répondre à la demande des élus de Rennes, le Cerema a analysé une douzaine d'études françaises et étrangères qui montrent notamment que les zones piétonnes sont appréciées par la clientèle (Aurélie DUBOUDIN / Cerema Ouest)

◊ **Atelier 5 : Comment associer les marcheurs aux décisions qui les concernent ?**

Co-construire la ville marchable avec l'exemple de la via Laietana à Barcelone : Le projet de réaménagement d'une des plus importantes artères de Barcelone vise à transformer cette grande avenue en un axe pacifié qui reconnecte les quartiers et encourage la marche à pied pour tous les habitants. Une forte attention sera également portée à la conception d'un aménagement inclusif, prenant en compte les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap (Alicia LUGAN urbaniste et Julia Goula MEJON, architecte – Equal Saree, architecture, genre et co-creation)

Marcher en métropole... Et vous, quel marcheur êtes-vous ? : La métropole Européenne de Lille souhaite mettre en place un plan d'action en faveur de la marche dans le cadre de l'élaboration de son plan de mobilité. Elle a proposé une démarche de concertation (2018 – 2019) pour réaliser un diagnostic partagé des usages de la marche et faire émerger des propositions d'actions (Isabelle SMAGHUE, chargée de mission modes doux - Laurence Pouillaude / Métropole européenne de Lille)

Un séminaire pour sensibiliser les élus, techniciens et habitants et leur donner des outils : 2 années de travail sur la marche avec les habitants, les élus et les techniciens, marches exploratoires, séminaire..., qui ont débouché sur la création d'une boîte à outils pour développer la marche dans les villes et les villages. (Solenne DARRICADES, Chargée d'études mobilités à l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP))

◊ **Atelier 6 : La marche pour reconquérir les territoires urbains et péri urbains.**

Les actions du Club des villes cyclables en faveur de la marche. Piétons et cyclistes : organiser la cohabitation : Certaines villes adhérentes au Club des villes et territoires cyclables mènent des actions en faveur de la marche depuis de longues années. La crise sanitaire a eu pour conséquence d'augmenter très significativement la fréquentation vélo (22 %) et, dans une moindre mesure, celle de la marche. Les villes adhérentes au Club souhaitent renforcer leurs efforts concernant la marche pour améliorer la cohabitation entre les deux modes (Romain LEGROS, Chargé d'études au Club des Villes et Territoires cyclables)

GR 2013 : un sentier urbain pour reconquérir le territoire ? Retour sur 10 ans d'expérience. (FFRandonnée Bouches-du-Rhône)

Les « Panamées » : En 2003, au sein de la FFRandonnée Paris, germait une idée : faire partager la passion de randonner par le plus grand nombre dans les rues de Paris et donc d'organiser pas seulement pour les adhérents des clubs de randonnée, des marches des randonnées des balades dans la capitale... (Daniel RAMEY / Président FFRandonnée PARIS)

16:30

◊ **3ème plénière - Séance conclusive : place aux piétons !**

Vers un Plan National Marche, les propositions du collectif Place aux Piétons

- Frédéric BROUET, FFRandonnée
- Anne FAURE, Rue de l'Avenir
- Hervé DUPONT, 60 Millions de Piétons)
- **Table-ronde - Place aux piétons et les institutions, quelles politiques publiques à venir ?**
- Ministère des Sports (Christèle GAUTIER, cheffe de Bureau à la Direction des Sports en charge des politiques publiques)
- Ministère de la Transition Ecologique / ADEME (Elodie TRAUCHESSEC, animatrice Mobilités émergentes)
- Ministère de la Transition écologique. Délégation interministérielle pour le développement de l'usage du vélo (Le Délégué Thierry du CREST)
- Monsieur le Député Jean-Marc ZULESI, (8ème circonscription des Bouches du Rhône (Salon de Provence))
- TRANSDEV (Valérie VERNET, Directrice de projets)
- Le partage de l'espace public ? (Catherine PILON, Directrice du Club des villes et territoires cyclables)
- CEREMA (Gaëlle BERTHAUD, Directrice Méditerranée)
- **Eclairage d'un grand témoin** (Thierry PAQUOT, philosophe de l'urbain)